

Taxi le journal

Bureau du taxi
et du remorquage
de Montréal

DANS CE NUMÉRO

Le fantôme est de retour	2
OPINION – LE TRANSPORT ADAPTÉ	
La modération a bien meilleur goût...	4
MON TAXI	
Entrevue avec Martin Lahaie	5
LES 10 VOITURES LES PLUS POPULAIRES	7

399 VÉHICULES RETIRÉS DE LA CIRCULATION EN 2004

10 ANS SERA L'ÂGE LIMITE DES TAXIS

C'est à compter du 31 mai prochain que s'appliquera la nouvelle norme de 10 ans d'âge limite pour les véhicules immatriculés comme taxi à Montréal. L'application de cette norme fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur le transport par taxi, en juin 2003 et elle vise à donner au parc de taxis de la métropole une image rajeunie, plus attrayante pour la clientèle.

« On ne dira jamais assez que l'industrie du taxi joue littéralement le rôle d'ambadrice auprès de la clientèle touristique et d'affaires de la métropole. Elle a une place qui lui revient de plein droit dans la stratégie de développement de l'image de Montréal et nous voulons lui donner tous les outils nécessaires pour qu'elle remplisse pleinement sa fonction » de lancer M. Claude Dauphin, responsable du dossier transport au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le nouveau règlement stipule qu'un véhicule immatriculé en tant que taxi doit être retiré de la route **lorsqu'il atteint 10 ans d'âge**.

Pour l'année 2004, l'équation est la suivante :

$$1^{\text{er}} \text{ juin } 2004 - 10 \text{ ans} = 1994$$

Ainsi, un véhicule mis sur la route le 1^{er} juin 1994 aura 9 années complètes d'existence le 1^{er} juin 2003 et devra donc être retiré de la route avant le 1^{er} juin 2004, date à laquelle il aura atteint 10 ans d'âge.

Période transitoire

Bien que le règlement soit entré en vigueur en juin 2003, une période de transition a été décrétée pour les taxis ayant 10 ans d'âge au moment de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Ainsi, le propriétaire d'un taxi ayant 10 ans au 26 juin 2003 a jusqu'au 31 mai 2004 pour changer son véhicule.

Mais dès la fin de 2004, le 1^{er} janvier de chaque année redeviendra la date de référence. Ainsi, le 1^{er} janvier 2005, ce seront les voitures de l'année 1995 qui devront être retirées de la circulation.

« Nous sommes confiants que le rajeunissement du parc des véhicules taxi aura un impact positif sur la clientèle et sera un atout majeur, non seulement au plan de l'amélioration de l'image de l'industrie, mais aussi dans la stratégie de développement de nouveaux marchés » de conclure M. Dauphin.



UN PEU DE PRÉVENTION...

Le Bureau du taxi et du remorquage présente aux chauffeurs une série de mesures visant à prévenir les agressions et les vols. En adoptant certaines méthodes et habitudes de travail, plusieurs de ces crimes pourraient être évités.

Observez vos clients

■ Ayez un bon éclairage dans votre véhicule et prenez le temps de bien accueillir et d'observer vos clients lorsqu'ils montent à bord de votre taxi. L'agresseur est généralement nerveux. S'il sait qu'il peut être reconnu, peut-être ne commettra-t-il pas son crime.

■ Maintenez un contact verbal avec votre client et observez ses réactions.

■ N'oubliez pas que tant que l'agresseur n'a pas commencé à commettre son crime, il peut encore changer d'idée.

(suite à la page 3)



M. Claude Dauphin

LE FANTÔME EST DE RETOUR...



Dans son édition de novembre 2003, TLJ annonçait la saisie d'un véritable taxi fantôme par un bel après-midi du mois de septembre dernier. Plaque volée, faux lanternon, taximètre illégal, bref... la totale.

Ce coup de filet des inspecteurs s'est traduit par une série de constats d'infraction de plusieurs milliers de dollars. Mais il en fallait plus pour décourager cet audacieux chauffeur...

Le 19 janvier dernier, les agents du Service de police de la Ville de Montréal patrouillaient les abords de la Station centrale et y ont repéré un taxi stationné illégalement devant le débarcadère.

Lorsque le chauffeur du taxi en question a aperçu les policiers, il a effectué une manœuvre pour quitter les lieux, mais c'était trop tard.

Les policiers du SPVM ont remis une contravention au chauffeur et c'est en effectuant les vérifications d'usage qu'ils ont noté certaines anomalies.

Conscients que quelque chose ne tournait pas rond, ils ont contacté le Bureau du taxi et du remorquage qui y a immédiatement dépêché deux inspecteurs.

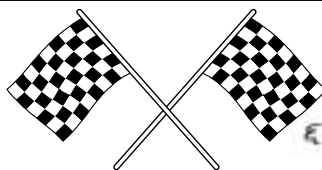
Arrivés sur les lieux, ces derniers ont tout de suite reconnu la fameuse Hyundai Elantra rouge saisie en septembre dernier. Il faut savoir qu'à ce moment là, les inspecteurs du Bureau avaient immobilisé le même taxi alors que ce n'était pas le chauffeur lui-même qui était au volant, mais un proche de sa famille, et qu'il n'y avait pas de transport de passager.

Cette fois, c'est bel et bien le chauffeur du taxi, muni d'un permis de travail, qui était assis derrière le volant. Pour cette raison, le Bureau demande à la Commission des transports de faire suspendre la plaque d'immatriculation pour une période de trois mois en s'appuyant sur la Loi concernant les services de taxi.

De plus, le Bureau invoque l'article 26 de la même loi pour demander à la Commission de suspendre le permis de travail du chauffeur jusqu'à ce qu'un tribunal rende jugement. Si le chauffeur est reconnu coupable d'avoir commis l'infraction qui lui est reproché, il perdra son permis de chauffeur pour une période de 5 ans.

PUBLICITÉ

Taxi Direct



Jusqu'à 27 000 véhicules disponibles !!!

TOUTES LES MARQUES ET TOUS LES MODÈLES + PRIX DE GROS GARANTIS SANS FRAIS + ÉTAT DES VÉHICULES GARANTI

TAXIS ADAPTÉS 

Appelez-nous !!!

SPECIAL CHAQUE SEMAINE

Livraison immédiate

téléphone: (514) 825-5219

www.taxidirect.ca

UN PEU DE PRÉVENTION

(suite de la page 1)

N'affichez pas votre richesse

■ Gardez le moins d'argent possible en votre possession en effectuant des dépôts bancaires par le biais de guichets automatiques ou en dissimulant le reste de votre argent dans le coffre de la voiture ou à un endroit difficile d'accès.

■ Évitez de sortir une liasse de billets devant vos clients lorsque vous rendez la monnaie.

■ Ne rangez pas votre argent à la vue des clients, par exemple sous le pare-soleil.

■ Ne portez pas de bijoux qui montrent votre aisance financière.

■ Ne faites pas mention du « rendement » de votre journée de travail.

Exigez une destination précise

Souvent l'agresseur va chercher à vous amener à des endroits sombres et peu passants. En lui demandant une destination précise, ce la vous permet de choisir l'itinéraire.

Si vous transportez un client suspect, fiez-vous à votre instinct

■ Vous pouvez indiquer à votre répartiteur votre lieu d'origine et la destination de votre client.

■ Vous pouvez vous diriger vers le poste de police le plus près ou profiter d'un arrêt pour faire le plein d'essence dans un dépanneur et ainsi être en mesure de contacter le service de police et donner une description physique de l'individu.

■ Vous pouvez également refuser de transporter un passager si vous avez des raisons de croire que votre vie peut être menacée.

Informez-vous sur les équipements de sécurité

Il existe sur le marché une variété d'équipements de sécurité qui vont des voyants de détresse aux systèmes de localisation par satellite, en passant par les séparations pare-balles.

Pour en savoir plus, consultez le Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal ou le Service de police de la Ville de Montréal.

PUBLICITÉ

R.A.C.Q.

REGROUPEMENT DES ACHATS CORPORATIFS DU QUÉBEC

Cher Ami,

RACQ est heureux de faire bénéficier les chauffeurs de taxi et les travailleurs de l'industrie du transport (remorquage, courrier etc.) de rabais intéressants sur plusieurs produits d'utilité courante.

Pour bénéficier de l'escompte de 3 % sur vos achats d'essence dans plus de 35 stations-service Petro-Canada participantes réparties dans le grand Montréal, vous devez être client participant RACQ, payer comptant ou par carte de débit et présenter votre carte RACQ au préposé à la caisse. Le rabais est immédiat et en argent comptant.

Pour devenir client participant de RACQ et obtenir gratuitement votre carte RACQ, il vous suffit de téléphoner à l'un des numéros de téléphone suivants :

(514) 821-3355

Nous vous ferons parvenir un formulaire que vous serez invité à remplir et à nous retourner par fax ou par la poste.

Sur réception du formulaire dûment rempli, nous vous retournerons gratuitement votre carte RACQ. De plus, si vous nous envoyez votre photo, nous l'intégrerons sur votre carte RACQ. Cela vous évitera de vous identifier avec votre photo de permis de taxi (« pocket »).

D'ici peu, nous vous offrirons d'autres rabais sur différents produits auprès de différents fournisseurs.

Dépêchez-vous ! C'est simple et gratuit ! remplissez le formulaire en y joignant une photo (si vous le désirez) et faites le parvenir à RACQ à l'adresse indiquée sur le formulaire ou par télécopieur.

Bienvenue à bord!

La Direction



PUBLICITÉ

général taximètre inc

- *Vente et réparation de taximètres*
- *Installation de taximètres et radios*
- *Fabrication de lanternons*

**Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

- *Taximètre Pulsar*
- *Système de caméra de sécurité pour taxi à partir de 36,65\$ par mois*
- *Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)*
- *Installation de support pour vélo*
- *Installation d'attache-remorque*



**1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1**

**Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113**

OPINION

LE TRANSPORT ADAPTÉ

QUAND LA MODÉRATION A BIEN MEILLEUR GOÛT...

Les plaintes s'accumulent concernant la tarification abusive pratiquée par certains chauffeurs de taxi adaptés envers leurs clients à capacité physique restreinte. Ces chauffeurs profitent indûment de la vulnérabilité de ceux-ci pour leur soutirer illégalement, et sous de faux prétextes, jusqu'au double du montant normalement exigé pour une course.

Les chauffeurs qui pratiquent cette activité illégale sont nombreux à justifier la surcharge demandée par les coûts liés à l'adaptation de leur véhicule. Or, Kéroul et le Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA) rappellent que la subvention du ministère des Transports du Québec couvre presque entièrement les coûts de l'adaptation du véhicule et qu'en conséquence, la différence des coûts assumés par le chauffeur ne justifie en rien l'augmentation du coût de la course.

La subvention du ministère des Transports à la conversion des taxis a été demandée dans le but précis de s'assurer que la personne handicapée ait accès au service du taxi adapté au même coût que les autres utilisateurs de ce service, ce qui signifie que les chauffeurs de taxis ne peuvent pas exiger un tarif fixe pour effectuer une course, sauf dans des cas précis prévus par règlement.

La tarification abusive est un problème croissant qui a été porté à l'attention des instances municipales et provinciales réglementant le transport adapté par taxi. Ces derniers considèrent d'ailleurs le problème comme un dossier prioritaire.

Montréal est une destination touristique de plus en plus accessible visitée par des personnes à capacité physique restreinte.

Cette tarification abusive n'est pas une carte de visite intéressante à laisser en souvenir à ces visiteurs.

Le plus triste dans cette affaire, c'est que l'image de toute une industrie pâlit lentement, parce que certains individus, sans scrupules, sévissent dans le secteur du transport des personnes handicapées.

Kéroul

Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA)

NDLR :

Le Bureau du taxi et du remorquage soutient la position exprimée par ces deux organismes et considère que le problème soulevé a pris des proportions inquiétantes. Dans les faits, la pratique de la surtarification et ses conséquences équivalent à remettre directement en cause un droit fondamental pour ces citoyens.

Le Bureau enjoint donc les chauffeurs affectés au transport adapté, et qui pratiquent la surtarification, à y mettre fin immédiatement, à respecter la tarification prévue et rappelle que toute pratique assimilable à de la surtarification peut entraîner la révocation du permis de travail en vertu des articles 139 et 76 du Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal.

Une entrevue avec... **Martin Lahaie**



C'est un chauffeur de taxi avec un bagage de 21 années d'expérience qui a accueilli **Taxi Le Journal** en février dernier à sa résidence de Saint-Hubert. Une carrière bien remplie pour ce chauffeur qui est passé bien près d'y laisser sa peau, victime d'une grave agression armée en 1993. Mais il garde aujourd'hui peu de séquelles de cet événement et parle de ses 21 années passées derrière le volant avec bonheur et satisfaction.

Bien que son père exerçait également le métier de chauffeur de taxi, rien ne destinait Martin Lahaie à suivre ses traces.

Il ouvre en effet un salon de barbier en 1959, rue Guillaume, à Longueuil. Il pratique ce métier avec passion jusqu'en 1974 alors que les affaires sont passablement au ralenti. « Vous savez, la mode des cheveux longs, popularisée par les Beatles, a porté un coup dur à l'industrie. Dans les années 70, il y avait de moins en moins de gens qui venaient se faire couper les cheveux ! »

Il devient journalier en 1974 et travaille activement sur le chantier du Stade Olympique. Une fois les Olympiques terminées, il reste dans le domaine de la construction mais change de cap une nouvelle fois pour se diriger vers la Baie James en 1978.

Il devient alors conducteur de poids lourds, mais ne perd pas le contact avec son métier de barbier. « Après ma journée de travail comme chauffeur de camion, je coupais les cheveux des gars sur le chantier dans un petit local de barbier qu'on m'avait aménagé sur le site ». Il mène cette vie jusqu'en 1983 alors qu'il quitte la Baie James pour revenir à Montréal.

Il décide de poursuivre son métier de chauffeur, mais cette fois en troquant les gros camions pour des véhicules plus petits...

C'est ainsi qu'il fait son entrée dans l'industrie du taxi où les premières années se passent plutôt bien.

Puis, le soir du 11 août 1993, c'est le drame. À 21 h 45, M. Lahaie, alors chauffeur pour Air Taxi, fait monter un individu, à l'angle Sainte-Catherine et Metcalfe.

L'exception à la règle

« C'est sûr que la majorité de nos clients sont des gens d'affaires et que nous prenons nos clients à l'aéroport ou dans les hôtels, mais il arrive que nous prenions des clients dans la rue. C'est ce que j'ai fait ce soir là. »

Le client lui demande de le conduire angle Van Horne et Darlington. Rendu à destination, le client pointe une arme vers M. Lahaie et exige qu'il lui remette tout l'argent qu'il a en sa possession, soit approximativement 80 \$, ce que ce dernier fait sans résistance. Puis, le voleur exige son porte-monnaie et apercevant la photo de ses deux enfants, lui signifie qu'il veut 2 000 \$, somme dont ne dispose évidemment pas le chauffeur, sinon il s'en prendra aux enfants.

C'est en tentant une manœuvre pour se sortir de cette situation que le chauffeur voit le bandit pointer une arme vers lui et tirer un total de cinq balles dans le véhicule, dont une lui transperce l'abdomen de l'arrière vers l'avant et frôle le poumon.

Le voleur prend la fuite en volant une voiture, un peu plus loin. M. Lahaie s'en tire par miracle et séjourne deux semaines à l'hôpital. Durant son séjour, il regarde par la fenêtre de sa chambre et se met à craindre pour la vie de tous ses collègues qui pourraient être moins chanceux que lui. « J'angoissais et je me disais qu'ils pouvaient tous se faire tuer. J'avais vraiment peur. »

Sitôt son congé reçu de l'hôpital, il reprend le volant et il lui faudra un an complet pour se remettre. Pendant tout ce temps, il adopte un comportement craintif à toute heure du jour et de la nuit, barrant sans cesse toutes les portes de la maison, dès qu'un membre de la famille entre ou sort. Aller dehors le soir devient un cauchemar pour lui. « C'est une maladie d'avoir peur », confie-t-il.

Mais M. Lahaie n'est pas seul pour vivre ce drame et il peut compter sur le support de sa femme, Lise, elle aussi chauffeur de taxi ! Et qui de mieux placer que son épouse pour le reconforter et le comprendre, car elle fut elle-même victime d'un vol !

Dangereux, le métier de chauffeur de taxi ? « Oui, mais il y a des façons de se protéger. Aujourd'hui, je fais attention et si j'ai des raisons de penser que le client assis derrière moi représente une menace pour ma vie, je saute sur la première occasion pour le faire descendre du véhicule. Et ça m'est arrivé plus d'une fois ! »

Et si tout ça était à refaire ?

« Je recommencerais sans hésiter. Le beau côté de ce métier là, c'est la liberté. T'as besoin d'argent, tu pars sur la route. Après, tu rentres à la maison. C'est sûr que les agressions et les vols font partie du quotidien, mais la situation est pire dans les dépanneurs et les stations-service » de conclure M. Lahaie avec philosophie.

Woodland

TOYOTA  VERDUN

EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 30 ANS

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE D'AUTOS TAXI À MONTRÉAL

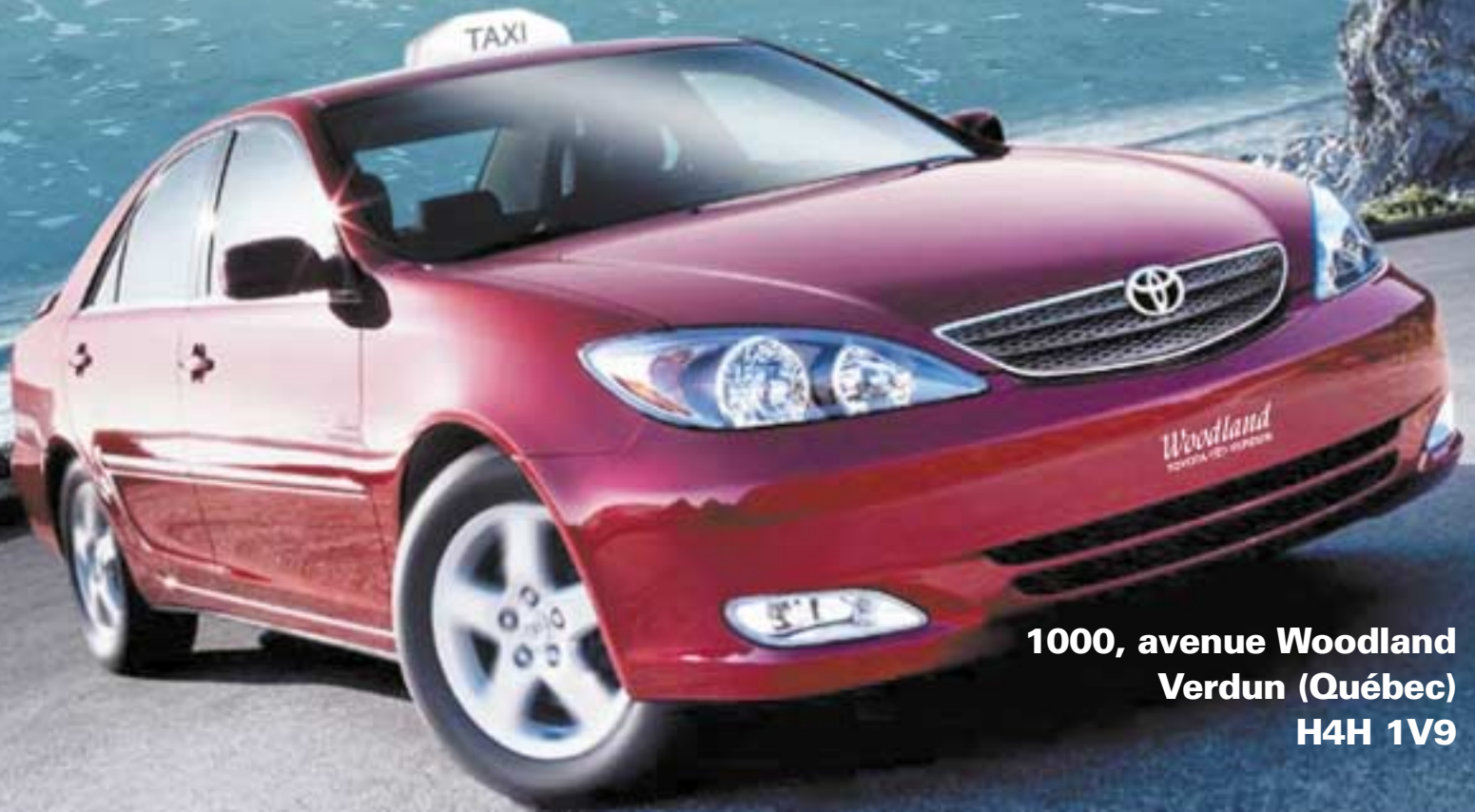
FINANCEMENT ET LIVRAISON RAPIDES

SERVICE VIP EXPRESS TAXI

PRIX SPÉCIAUX SUR PIÈCES POUR AUTOS TAXI

SERVICE COMPLET DE CARROSSERIE

514-761-3444



**1000, avenue Woodland
Verdun (Québec)
H4H 1V9**

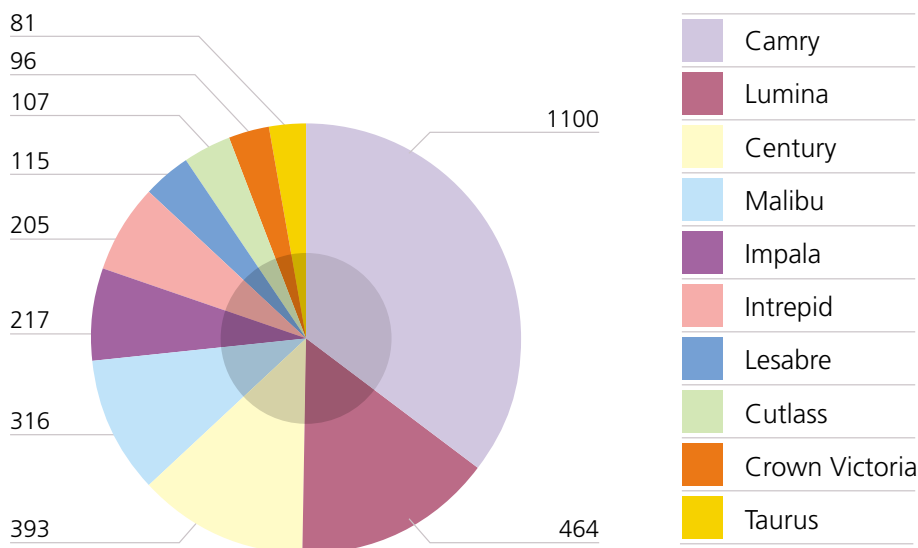
LES 10 VOITURES LES PLUS POPULAIRES

À partir du 1^{er} juin prochain, les voitures taxi qui sillonneront les rues de la métropole auront un point en commun : elles seront toutes âgées de **moins de 10 ans** !

C'est que le nouveau Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal, entré en vigueur en juin 2003 prévoit, à l'**article 43**, que « *L'âge maximal d'un véhicule doit être inférieur ou égal à 10 ans* ».

Le règlement précise qu'aucun taxi en service ne peut déroger à cette disposition à compter du 31 mai 2004.

Dans le but de dresser un portrait de la situation à l'égard du parc de taxis à Montréal, nous vous présentons un tableau des marques de voitures les plus populaires actuellement en service. Le tableau ci-dessous présente le nombre de voitures en service, pour chaque marque, au 31 décembre 2003.



À titre indicatif, Montréal compte actuellement un total de 4 447 taxis en circulation.

La palme revient bien sûr à la **Toyota Camry** qui, sur les 3 094 voitures les plus populaires actuellement en service, en compte 1 100, ou 35 %.

Pour Gilles Marquis, directeur financier chez Woodland Toyota, la popularité de la Toyota Camry s'explique par une série de caractéristiques qui conviennent très bien à l'industrie du taxi. « Les chauffeurs aiment cette voiture parce qu'elle offre une grande douceur de roulement, une consommation d'essence très avantageuse et présente un habitacle pouvant accueillir 5 personnes. Le rapport qualité/prix est donc très intéressant ».

Pour compléter le portrait, voici les données les plus récentes sur le nombre de voitures taxi en circulation par année, toutes marques confondues.

PAR ANNÉE

Année	Nombre de voitures en circulation
1982	1
1983	2
1984	3
1985	1
1986	2
1987	7
1988	9
1989	18
1990	26
1991	38
1992	81
1993	95
1994	116
1995	302
1996	264
1997	371
1998	487
1999	665
2000	735
2001	366
2002	323
2003	451
2004	87



Les petites annonces

À VENDRE

Radio adaptable Diamond. 100\$. **852-2334**

RECHERCHÉ

Voiture shift de jour. Très expérimenté.
Contacter M. Ali : **(514) 257-0399**

Cherche **taxi à louer.** Chauffeur expérimenté, propre, non fumeur, avec référence. Taxi **single si possible.**
Contacter le (514) **270-8683**

Chauffeur cherche **taxi à louer**, single ou shift. Sérieux, propre et expérimenté.
Contactez-moi au **(514) 723-1426**

Je cherche un **permis A-11** pour acheter.
Tél. : **(514) 586-0087** ou **989-7403**

Cherche **location single A-11.** Sérieux avec de bonnes références.
Appeler Nourredine : **(514) 521-4018**

Chauffeur cherche permis à louer.
M. Sady : **831-7457**

Chauffeur de nuit demandé pour une voiture de Pontiac. Tant mieux si vous habitez Montréal-Nord ou Ahuntsic.
Daniel : **(514) 927-1293** après 19h00

Je suis à la recherche d'un taxi **shift de jour** (A-11). Contacter Abdallah au **(514) 364-2235** entre 20 h et 22 H

Chauffeur de taxi de jour demandé.
Tél. : **276-1397** / cell : **298-2548**

Je cherche un **taxi à louer avec radio.** Quart de nuit ou single. Je suis non fumeur et quelqu'un en qui on peut avoir confiance. 12 ans d'expérience.
Harvey : **(450) 651-2625**

RECHERCHÉ

Chauffeur demandé pour quart du soir. Taxi Diamond. 3 ans minimum d'expérience comme conducteur. Sérieux, propre et responsable.
Contactez Joseph : **(514) 863-9183**

Chauffeur de taxi sérieux et avec expérience cherche à louer **shift du jour ou single.**
Salem : **593-7841** / cell. : **774-8021**

Chauffeur avec expérience cherche à louer **taxi single ou de jour.** Aussi fin de semaine (single).
Appelez : **(514) 262-4839**

Chauffeur de taxi cherche à louer **taxi single ou jour** dans Champlain A-11.
Louis : **(514) 244-0140**

Je cherche à louer **taxi shift ou single.**
Hamid : **(514) 278-0317**

Je cherche un **permis de taxi A-11.**
Cell. : **586-0087**

Chauffeur recherche voiture **taxi à louer de jour** du lundi au samedi.
Pagette : **221-6360**

Chauffeur demandé avec voiture.
Tél. : **914-2309**

Chauffeur très sérieux, 4 ans d'expérience, de formation : ingénieur, ex-proprétaire, cherche un **taxi à louer single** (n'importe quel) **ou shift de jour** (voiture avec radio de préférence Hochelaga)
Mohamed (cell) : **(514) 909-7975**

Je demeure à St-Eustache et je cherche à louer une auto **taxi A-11.** Propriétaire restant dans ma région serait un atout. Shift à notre convenance. 35 ans, sérieux.
Bertrand Richard : **(450) 491-1682**
Cell. : **(514) 231-8651**

Je cherche un permis de **taxi A-11.** Acheteur sérieux.
Appeler : **(514) 777-7379**

RECHERCHÉ

Je cherche un permis de **taxi A-11.** Acheteur sérieux.
Appeler : **(514) 777-7379**

Chauffeur cherche un **taxi à louer.**
Tél. : **(514) 722-1965**

Chauffeur sérieux, propre et travaillant cheche **taxi single à louer** 7 jours / semaine.
Information : **(514) 836-7643**

I am looking for a **taxi A-11 to buy.**
Tél. : **(514) 989-7403** / cell. : **586-0087**

À LOUER

Taxi shift soir. Lundi à vendredi + fin de semaine. Pontiac Taxi.
Tél. : **234-7745**

Shift jour. Taxi Champlain Radio. De 5 h à 17 h. Contactez M. Stan :
885-2298 ou **486-6369**

Taxi Daimond VIP à louer. Shift jour du lundi au vendredi. Contactez moi : après 18 h sur cellulaire au **(514) 942-9428**, avant 18 h au **(514) 727-9428.**

Numéro 2004-012
Dossier 38-031007-017



Quatre vols qualifiés

Quatre vols qualifiés ont été perpétrés dans quatre commerces différents dans l'espace de quatre jours.

Le premier suspect va directement au comptoir, sort un couteau et dit « donne-moi le cash », tandis que le deuxième fait le guet à la porte. Fuite à pied.

Le premier suspect recherché est un mâle de race blanche plus ou moins 30 ans, 1,67m, 68 kg, parlant français. Il était vêtu d'un manteau bouffant foncé avec une inscription sur la poitrine du côté gauche.

Le deuxième individu recherché est également un homme de race blanche, âgé d'environ 30 ans, mesurant 1,67m, 68kg, parlant français. Il avait une queue de cheval. Il avait de l'acné au visage. Il portait un manteau à carreaux de couleur beige et les manches étaient coupées à l'intérieur.

Quiconque ayant des renseignements sur les suspects peut nous rejoindre de façon anonyme Info-Crime **(514) 393-1133**.

Une récompense pouvant atteindre 1000 \$

est remise à la personne qui fournit des renseignements pouvant identifier et mettre en accusation cette personne. Le tout confidentiellement.

Numéro 2004-014
Dossier 15-040205-019



Vol qualifié dans commerce

Le suspect a commis plusieurs vols qualifiés dans le secteur sud-ouest de Montréal depuis un mois.

Le suspect a toujours le même mode de fonctionnement pour commettre ses vols qualifiés. Il se présente à la caisse alors que le commis semble seul, il monte une arme, qu'il cache dans sa poche de manteau et exige l'argent.

Le suspect recherché est un mâle de race blanche, parlant français et anglais, âgé de 35-45 ans, 1,70m (5'7"), 68 kg. Il porte un manteau 3/4 vert ou bleu.

Toute personne ayant des renseignements sur le suspect peut nous rejoindre de façon anonyme Info-Crime **(514) 393-1133**.

Une récompense pouvant atteindre 1000 \$

est remise à la personne qui fournit des renseignements pouvant identifier et mettre en accusation cette personne. Le tout confidentiellement.

Numéro 2004-015
Dossier 42-030719-016



Vol qualifié dans commerce

Le 19 juillet 2003, vers 18h42, un individu a commis un vol qualifié au Libre Service Ultramar, situé au 7480 Viau, Montréal.

L'individu est entré avec le pompiste dans la station en tenant un tournevis dans sa main et menaçant celui-ci. Le suspect demande l'argent et de plus il prend « des gratteux ». Ce dernier quitte les lieux comme si de rien n'était.

Le suspect recherché est un mâle de race blanche, parlant français, cheveux bruns, barbichette, portant un t-shirt pâle et un jeans bleu.

Toute personne ayant des renseignements sur le suspect peut nous rejoindre de façon anonyme Info-Crime **(514) 393-1133**.

Une récompense pouvant atteindre 1000 \$

est remise à la personne qui fournit des renseignements pouvant identifier et mettre en accusation cette personne. Le tout confidentiellement.

Information touristique

Internet : www.tourisme-montreal.org
Téléphone : 1 877 BONJOUR (266-5687)

DEUX BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

VIEUX-MONTRÉAL

Angle place Jacques-Cartier et rue Notre-Dame

Heures d'ouverture :

9 h à 17 h tous les jours

À partir du 4 avril prochain

Renseignements & publications :

Guide touristique, carte touristique, guides *Shopping* et *Restos*, etc. Les visiteurs peuvent aussi se procurer la Carte musées Montréal au coût de 39 \$.

CENTRE-VILLE

1255, rue Peel

Heures d'ouverture :

9 h à 18 h tous les jours

Renseignements & publications :

Services de réservation d'hôtels, de croisières et de visites de la ville, de location de voiture, d'agence de voyages, de bureau de change, etc.

En manchettes sur la scène touristique montréalaise

LA PRISON DU PIED-DU-COURANT ROUVRE SES PORTES !

Un nouveau centre d'exposition à vocation historique ouvre ses portes dans l'édifice du Pied-du-Courant, situé au 903, rue de Lorimier. La SAQ, qui occupe ces locaux depuis 1921, a confié la gestion de son sous-sol à la Maison nationale des patriotes et au Musée de Saint-Eustache et des patriotes afin d'y créer un lieu de mémoire. Cette ancienne prison est effectivement un emplacement de choix pour cette exposition puisque, à l'époque de la rébellion, plus de 1 300 prisonniers politiques y ont été détenus, dont 12 furent pendus.

La visite de cette exposition, baptisée la Prison-des-Patriotes, sera autoguidée et durera environ 30 minutes; l'accès en sera gratuit. Répartie en sept zones, l'exposition couvrira la période qui s'étend des débuts du parti des Patriotes vers 1828 à l'incendie du

parlement de Montréal en 1849, en passant par les années de rébellion. Voilà un bon moyen de faire un peu de lumière sur cette période sombre de notre histoire.

CIRQUE ET VERDURE POUR LE QUARTIER SAINT-MICHEL

Tohu, la Cité des arts du cirque, annonce le début des activités de son grand Chapiteau des arts dès le 20 juin prochain. L'organisme, qui vise le rayonnement des arts du cirque au Québec, a élargi sa mission en y ajoutant un volet environnemental et un volet communautaire. Le Chapiteau des arts aura donc une double vocation : il abritera une salle de spectacle circulaire d'une capacité de 840 personnes et il logera le pavillon d'accueil du complexe environnemental de Saint-Michel.

Le quartier Saint-Michel sera ainsi doté d'un des espaces verts les plus attrayants de Montréal et d'un lieu de diffusion et de création artistiques unique en son genre. Le Chapiteau des arts, en plus d'abriter la première salle circulaire spécifiquement conçue pour les arts du cirque au Canada, offrira, entre autres, une salle d'exposition, un resto-bar et un atelier d'artistes. Bonne nouvelle pour ce quartier qui proposera désormais un attrait touristique incontournable !

ÇA PÉDALE À MONTRÉAL !

Comme chaque année, le printemps sera accompagné du retour des vélos sur les pistes cyclables montréalaises. Le cyclotourisme sera de la partie puisque la réputation de Montréal en tant que meilleure ville cyclable en Amérique ne cesse de faire du chemin depuis que la revue américaine bicycling lui a décerné cet honneur. Effectivement, Montréal offre 350 kilomètres de pistes et plusieurs lieux où il est possible de louer des vélos et de s'inscrire à des visites guidées en bicyclette.

La piste du canal Lachine qui relie le Vieux-Port et le lac Saint-Louis à Lachine, la piste du parc Jean-Drapeau et la piste patrimoniale qui longe le boulevard Gouin, du parc de l'Île-de-la-Visitation jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue, sont certainement les plus réputées pour leurs beautés. Pour la location d'équipement et les visites guidées, voici quelques commerces à visiter : La maison des cyclistes et Vélo Montréal (rue Rachel Est),

Vélo Aventure (quai des convoyeurs), Ça roule Montréal (rue de la Commune, Vieux-Port de Montréal) et Joie du plein air (parc des Îles-de-Boucherville).

Ça bouge au centre-ville

UN HÔTEL W S'INSTALLE À MONTRÉAL

La chaîne des établissements *Starwood* a choisi le quartier international de Montréal pour ouvrir le premier hôtel *W* du territoire canadien. Cet hôtel urbain au style ultra contemporain proposera de vivre une expérience hôtelière inoubliable, en accord avec les plus hautes exigences de confort, de raffinement et d'esthétique des voyageurs d'aujourd'hui. Ses services du tout dernier cri pour la tenue de réunions seront fort appréciés des gens d'affaires. L'ouverture est prévue pour le mois de juin 2004.

L'HÔTEL GODIN OUVRE SES PORTES

D'ici l'été prochain, l'hôtel Godin ouvrira ses portes au 10, rue Sherbrooke Ouest. Il comptera 138 chambres, 2 restaurants, un bar-salon ainsi qu'une salle de conférence.

TOQUÉ ! DÉMÉNAGE

Après avoir quitté la rue Saint-Denis en décembre, le réputé restaurant *Toqué !* ouvre ses portes au 900, place Jean-Paul-Riopelle. Il loge maintenant dans un somptueux décor baigné de lumière. À noter que le restaurant sera fermé les dimanches et lundi, mais, fait nouveau, il ouvrira ses portes les mardis du mardi au vendredi.

LA CARTE MUSÉES MONTRÉAL REPART EN NEUF

La Carte musées Montréal telle que nous la connaissons cédera sa place à une nouvelle Carte musées à partir du mois d'avril. Celle-ci donnera accès à un plus grand nombre de musées ainsi qu'au service de transports en commun, et ce, pendant trois jours. La carte sera offerte au coût de 39 \$ aux billetteries des musées et sur le site des attrait participants.

FERMETURE TEMPORAIRE DU MAGASIN LES AILES DE LA MODE

Le grand magasin du centre-ville sera fermé temporairement à compter du 30 avril en raison d'une restructuration majeure au sein du groupe San Francisco. En prévision de sa réouverture en août 2004, le magasin réduira considérablement sa superficie ainsi que la gamme d'articles offerts.

De l'action au Palais des congrès

Voici une liste d'événements qui se dérouleront au Palais des congrès et qui attireront de nombreux visiteurs à Montréal.

International Studies Association

17 au 20 mars 2004

American Physical Society

22 au 26 mars 2004

Society for American Archaeology

31 mars au 4 avril 2004

AACSB International

17 au 19 avril 2004

Rendez-vous Canada – TIAC

1^{er} au 6 mai 2004

SAS Users Group International (SUGI)

9 au 12 mai 2004

International Conference on Acoustics, Speech and Signal Processing (IEEE)

15 au 23 mai 2004

American Geophysical Union

15 au 23 mai 2004

World Congress on Fertility and Sterility

23 au 28 mai 2004

Les journées dentaires du Québec

28 mai au 3 juin 2004

Hewlett Packard

14 au 18 juin 2004

Quelques événements majeurs du printemps

180^e Défilé de la Saint-Patrick

14 mars 2004

Centre-ville

Défilé sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Atwater à la rue Saint-Urbain. Quatre mille participants, 40 chars allégoriques et 45 fanfares participent à la fête des Irlandais.

Semaine Bal en Blanc

8 au 12 avril 2004

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul Riopelle

Cette semaine d'activités met à l'honneur musique électronique, mode et design. Elle culminera lors du méga-événement Bal en Blanc qui devrait accueillir environ 11 000 personnes pendant la nuit du dimanche.

Papillons en liberté

26 février au 18 avril 2004

Jardin botanique de Montréal

4101, rue Sherbrooke Est

Des milliers de papillons tropicaux volent en toute liberté parmi les fleurs de la serre principale du Jardin botanique. Une façon merveilleuse d'observer de près ces fabuleux insectes.

Le Vieux-Port en fête

15 et 16 mai 2004

Vieux-Port de Montréal

Deux jours de festivités qui marquent le début de la saison estivale. Animation, spectacles et jeux pour toute la famille.

Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine de Montréal

29 mai 2004

Le mont Royal

Le circuit de la Coupe du monde de Montréal accueille l'élite du cyclisme féminin sur le magnifique site du mont Royal. Plus de 50 000 spectateurs y sont attendus.

La Journée des musées de Montréal

30 mai 2004

Départ : Maison Radio-Canada

1400, boul. René-Lévesque Est

Pour cette occasion, 30 musées de Montréal offrent l'entrée gratuite à tous.

La Féria du vélo de Montréal

29 mai au 6 juin 2004

Île de Montréal

Cette semaine d'activités propose quatre événements qui mettent le vélo à l'honneur : le défi métropolitain (29 mai), le Tour des enfants (30 mai), Un tour la nuit (4 juin) et le Tour de l'île (6 juin). Notez que durant ces tours, de nombreuses rues sont fermées à la circulation automobile.

Le Mondial de la bière

2 au 6 juin 2004

Gare et Cour Windsor

1180, rue De La Gauchetière Ouest

Célébration gastronomique qui permet la dégustation de bières, cidres, scotchs, whiskys et portos provenant de partout dans le monde. Restauration, spectacles et animation sont aussi au menu.

Nuit blanche sur tableau noir

10 au 13 juin 2004

rue Mont-Royal

(entre les rues Saint-Hubert et De Lorimier)

La rue Mont-Royal, fermée à la circulation, fait découvrir

à ses visiteurs la vie culturelle du Plateau Mont-Royal, lors d'un événement rassembleur où peinture de rue, installations, spectacles et activités pour enfants sont au programme.

Grand prix du Canada

11 au 13 juin 2004

Circuit Gilles-Villeneuve

Parc Jean-Drapeau

Au grand soulagement de plusieurs, les meilleurs pilotes automobiles se donnent une fois de plus rendez-vous sur l'exigeant circuit Gilles-Villeneuve. L'étape montréalaise du Championnat mondial de Formule 1.

Festival Saint-Ambroise Fringe de Montréal

10 au 20 juin 2004

Parc des Amériques

Angle du boul. Saint-Laurent et de la rue Rachel

Ce festival de théâtre, de danse et de musique propose des spectacles de 80 troupes du monde entier dans 10 salles du Plateau Mont-Royal.

Festival de la présence autochtone

10 au 21 juin 2004

Parc Émilie-Gamelin

Angle des rues Berri et Sainte-Catherine

Ce festival multidisciplinaire met en valeur les cultures et traditions amérindiennes et inuites à travers des manifestations artistiques diverses.

25^e édition du Festival de jazz de Montréal

30 juin au 11 juillet 2004

Place des Arts

175, rue Sainte-Catherine Ouest

Le réputé festival international de jazz célèbre ses 25 ans. Trois cent cinquante concerts gratuits présentés en plein centre-ville sur des scènes extérieures. Le grand événement, toujours aussi magistral. Une programmation éclectique, éclatée et festive.

Le Mondial SAQ –

Les feux d'artifice de Montréal

12 juin au 28 juillet 2004

La Ronde, île Sainte-Hélène

Parc Jean-Drapeau

Concours international qui présente 10 spectacles pyrotechniques à la Ronde. Cette année, le Mondial SAQ fête son 20^e anniversaire : des surprises éclatantes sont donc à prévoir.

Commentaires?... Questions?... Suggestions?

Courriel

dallaire.louise@tourisme-montreal.org



Rédaction

Richard Leblanc

Bureau du taxi et du remorquage

Ville de Montréal

Production graphique

Cécile Dion

Impression

Le groupe SISCA

Taxi Le Journal est publié par le

Bureau du taxi et du remorquage

Ville de Montréal

4949, rue Molson

Montréal (Québec)

H1Y 3H6

Tél. : (514) 280-6600

Fax : (514) 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5 000 exemplaires, 4 fois l'an, et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de Montréal.

ISSN 1480-6193



Desjardins
Caisse populaire
de l'Ouest de Villeray

OBTENEZ DU **CAPITAL** EN **FINANÇANT** VOTRE PERMIS DE TAXI

Si vous pensez à acquérir un nouveau véhicule, un véhicule adapté, rénover votre demeure, acheter un nouveau permis de Taxi ou encore simplement partir en vacances vous pourriez peut-être obtenir le capital nécessaire en refinançant votre permis de taxi. Vous êtes peut-être assis sur une source de financement plus qu'intéressante sans le savoir. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse populaire de l'Ouest de Villeray.

En effet, si vous êtes propriétaire d'un permis de taxi, vous pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour réaliser le projet qui vous tient à cœur.



**RÉSERVÉ
TAXI**

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ASSIS SUR UNE SOURCE
DE FINANCEMENT INTÉRESSANTE SANS LE SAVOIR.

(514) 382-6096
www.cpdov.com